

Après l'affaire de la décharge radioactive de Saint-Aubin (Essonne)

Le CEA réorganise ses services de protection contre les rayonnements

Malmené plusieurs semaines durant par la délicate affaire de la pollution radioactive de la « déposante » de Saint-Aubin (Essonne), la direction du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a décidé de réagir avec fermeté. Elle vient de demander à M. François Cogné, inspecteur général pour la sûreté nucléaire au CEA, de formuler avant la fin du mois de janvier des propositions visant à réorganiser les services de protection contre les rayonnements (SPR) des centres nucléaires en séparant les fonctions de gestion des fonctions de contrôle.

La décision du CEA, après la mise à l'écart voilà deux semaines du directeur du centre d'études nucléaires de Saclay (*le Monde* du 14 novembre), à qui on reprochait de ne pas avoir fait remonter les informations sur la « déposante » de Saint-Aubin vers sa direction, est loin d'être anodine. Toutefois, il ne s'agit pas de contester les compétences des personnes sanctionnées comme le démontre le rapport de MM. François Cogné et Bernard Castagnet, membre de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, remis, mercredi 28 novembre à l'administrateur général du CEA, M. Philippe Rouvillois.

« Il n'y a pas eu de fautes professionnelles de la part du personnel mais un dysfonctionnement général du système qui a nui à la transmission de l'information. Nos personnels, écrivent-ils, ont eu une

approche technique du problème » consistant à mettre en évidence, ce qui est leur rôle, qu'il n'y avait pas de danger pour la population.

Eviter les pressions

Ce n'est pas suffisant pour M. Paillotin, qui estime que « même si les traces de pollution mesurées à Saint-Aubin sont en dessous des normes admises, ce n'est pas une raison pour ne pas traiter le problème. Car, lorsque l'affaire a éclaté, les documents, les chiffres existaient bien, mais la direction n'en disposait pas pour expliquer l'origine de ce plutonium... Et nous avons donné ainsi l'impression de cacher quelque chose. »

C'est la raison pour laquelle la direction du Commissariat à l'énergie atomique estime qu'il n'est pas sain pour les services de protection contre les rayonnements des différents centres du CEA que les mêmes personnes soient chargées de contrôler et de gérer les boues ou les déchets du centre. « Il faut que ceux qui sont chargés de la protection de l'environnement puissent agir en toute indépendance et en référer directement à l'inspection générale de la sûreté nucléaire du CEA », ce qui évitera aux contrôleurs de faire, sur place, l'objet de pressions.

En attendant, les campagnes de mesures vont continuer pendant encore trois semaines sur le site de Saint-Aubin pour bien identifier l'origine des produits présents.

Sans préjuger des résultats des analyses en cours, le rapport de MM. Cogné et Castagnet laisse entendre que la présence de ces radio-éléments gênants serait largement imputable à l'épandage, jusqu'en 1974, des boues de traitement des eaux conventionnelles du Centre nucléaire de Saclay.

Le plutonium, découvert à la fin de l'été, pourrait provenir des manipulations faites sur des combustibles irradiés, tant civils que militaires, tandis que d'autres, comme le césum ou l'euroeuropium, pourraient provenir d'installations ou de laboratoires (Oris, LMRI) produisant des sources radioactives à l'intention de diverses activités industrielles ou médicales.

J.-F. A.

EN BREF

■ L'aéropatiale devient maître d'œuvre de la sonde interplanétaire Huyghens. — L'Aéropatiale a été retenue par l'Agence spatiale européenne (ESA) comme maître d'ouvrage des études de définition de la sonde européenne Huyghens, qui doit explorer le plus gros satellite de Saturne, Titan, au début du siècle prochain.annoncée mercredi 28 novembre par la firme française, cette décision fait suite au choix, effectué par l'Asas et l'ESA en octobre dernier, des huit instruments scientifiques qui équipent cette sonde. Huyghens devrait s'envoler en avril 1996, lors de la mission Cassini d'exploration de Saturne, puis larguée sur Titan en mars 2003.

□ Un équipage soviéto-japonais va rejoindre la station Mir. — Trois cosmonautes devraient rendre la route de l'espace, dimanche 2 décembre à 1 h 35 (heure française), en direction de la station orbitale Mir. L'équipage sera composé des soviétiques Victor Afanassiev (commandant de bord) et Moussa Manarov (ingénieur de bord), ainsi que d'un journaliste japonais, Toyohiro Akiyama, reporter à la télévision privée Tokyo broadcasting System (TBS).

Après une mission de huit jours, ce dernier reviendra sur Terre en compagnie des deux soviétiques Manakov et Streltsov, qui sejournent depuis quatre mois à bord de Mir. — (AFP.)